
Un Poste de sakalaves - Épisodes de la guerre à Madagascar n°3.

Numéro d'inventaire : 1978.00703.13

Auteur(s) : Louis Charles Bombled

H. Galli

Type de document : couverture de cahier

Éditeur : Garnier Frères (Paris)

Imprimeur : Imbert, Paris.

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1895 (restituée)

Inscriptions :

- nom d'illustrateur inscrit : Bombled

Description : Feuille de papier épais beige et polychromie

Mesures : hauteur : 240 mm ; largeur : 180 mm

Notes : Recto: trois soldats hovas Verso : texte extrait de "La guerre à Madagascar" par H. Galli (1895).

Mots-clés : Protège-cahiers, couvertures de cahiers

Histoire et mythologie

Filière : École primaire élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

ill. en coul.

LA GUERRE A MADAGASCAR

L'ARMÉE MALGACHE

Comment l'armée hova est-elle organisée? Elle est composée d'éléments très divers. Jusqu'en 1879, aucune loi ne réglementa le service militaire à Madagascar. Depuis cette époque, le premier ministre hova, sans du reste renoncer au droit absolu de réquisitionner, en toute circonstance et selon son bon plaisir, telle ou telle catégorie d'individus qu'il lui prendra fantaisie d'incorporer, a jugé nécessaire d'imiter les gouvernements européens et de légiférer sur le recrutement.

Il a donc purement et simplement décrété que tous les hommes valides, âgés d'au moins dix-huit ans, à l'exception des esclaves, pourraient être appelés sous les drapeaux. La durée du service militaire est de cinq ans; mais, au delà de ce délai, le soldat peut être arbitrairement maintenu au corps.

Lorsque le premier ministre a décidé une levée, les chefs de district et les chefs de village sont avisés qu'ils ont à fournir un nombre d'hommes déterminé. A eux de désigner ceux qui doivent partir. On s'explique facilement à quels abus donne lieu un tel système de recrutement, pratiqué selon le bon plaisir de quelques fonctionnaires. Ceux-ci, il est vrai, sont bien passibles de destitution et d'une amende, en cas d'exemption illégale; mais comme leurs opérations ne sont pas sérieusement contrôlées, les chefs déclarent volontiers impropres au service les indigènes qui leur font de riches cadeaux.

Chaque année, le nombre des déserteurs est considérable.

La majorité des Malgaches n'ont en effet que peu de goût pour la vie militaire.

Tous les conscrits sont dirigés sur Tanana-

rive, où on les incorpore. On les réunit, afin de leur apprendre ce qu'ils doivent à la patrie, à la reine et au premier ministre.

La levée de 1894 a fourni environ 15.000 hommes à l'armée.

Depuis dix ans, 80.000 soldats ont été enrôlés. Dès que l'opération du recrutement est terminée, la majorité des conscrits rejoignent leur village, où l'instruction militaire leur est donnée sur place; les autres sont affectés à la garde des postes de la côte et de l'intérieur. Ils forment des compagnies de cent hommes, sous le commandement d'un capitaine ou *ambouinate*.

La partie la plus solide, la mieux organisée et la mieux exercée de l'armée est la garde royale forte de 4.000 hommes, répartis en six bataillons, à Tananarive.

Le premier de ces bataillons de parade est celui qui porte le nom de bataillon de l'*Aigle noir*. Les hommes de l'*Aigle noir* sont vêtus de tuniques rouges et de pantalons noirs collants à la mode anglaise. Ils sont armés de remingtons. Ces soldats servent d'escorte d'honneur à la reine.

Les garnisons de l'intérieur de l'île, en temps de paix, se répartissent ainsi, d'après des renseignements officiels recueillis par M. Martineau:

400 hommes à Mevatane; 50 hommes à Marovoay; 30 à 50 hommes dans chacun des postes qui relient Tananarive à Majunga; 450 à 500 hommes à Majunga; 500 hommes à Farafate; 475 à Manourou; 700 dans la province de Mananzar; 800 dans celle de Vohémar; 450 à Mourousang; 90 à Beaudriane; 200 à Ambouimarina.

H. GALLI.

Tiré de *La Guerre à Madagascar*, 30 centimes la livraison.

Garnier Frères, Éditeurs, Paris.

PARIS. — Imp. LEBOY, 7, rue des Capucines

Cahier d.

appartenant à

ÉPISODES DE LA GUERRE A MADAGASCAR



La Guerre à Madagascar
UN POSTE DE SAKALAVES

Dessin extrait de *La Guerre à Madagascar*, par H. Galli.

Garnier Frères, Éditeurs, Paris.